

Réponse de la direction du PAM Mali aux recommandations de l'évaluation décentralisée du paquet intégré pour la résilience dans les 20 communes prioritaires au Mali de 2018 à 2024 (DE/MLCO/2019/020)



1. Le présent document, finalisé en mai 2026, présente la réponse de la direction aux recommandations de **l'évaluation du paquet intégré pour la résilience dans les 20 communes prioritaires au Mali de 2018 à 2024**.
2. L'évaluation décentralisée, conduite par **IAPS**, couvre la période **2018–2024**. Elle visait un double objectif de **redevabilité** et **d'apprentissage**, avec un accent prioritaire mis sur l'apprentissage, conformément au rapport de démarrage et aux termes de référence. Les principaux utilisateurs de l'évaluation sont l'équipe de direction des opérations, le personnel technique des programmes et les gestionnaires d'activités du Bureau Pays du PAM. Les utilisateurs secondaires incluent les divisions techniques concernées du PAM au niveau du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale et du siège, ainsi que les partenaires techniques et financiers, les partenaires de mise en œuvre, les institutions gouvernementales, les agences des Nations Unies et d'autres institutions nationales impliquées dans la mise en œuvre du paquet intégré de résilience. Les bénéficiaires des interventions du Paquet Intégré de Résilience constituent les utilisateurs tertiaires. À cet égard, l'évaluation a permis d'apprécier dans quelle mesure les interventions ont contribué au renforcement de leurs capacités de résilience, répondant ainsi aux exigences de redevabilité.
3. L'évaluation a abouti à **6 recommandations clés** avec **24 mesures**. La matrice indique si le PAM est d'accord, partiellement d'accord ou en désaccord avec les recommandations et sous-recommandations. Elle présente les mesures, les responsabilités et les délais prévus (ou pris).

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
Priorité : Élevée Recommandation 1 : Appuyer la mise en place des cadres de concertation intercommunaux pour renforcer la gouvernance territoriale des actions PIR et améliorer la coordination des structures communautaires	Bureau Pays PAM – Unité Résilience	D'accord	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
Sous-recommandation 1.1 : Mettre en place ou réactiver des cadres de concertation intercommunaux pour assurer une gouvernance supra-communale des actions du PIR, en particulier pour la gestion des ressources naturelles et des actifs communautaires. (31/12/2027)	Bureau Pays PAM : Unité Résilience	D'accord	1.1.1 Mettre en place des cadres de concertation intercommunaux dans les communes où ils n'existent pas, en coordination avec les autorités locales compétentes.	Programme - Résilience, Protection, Bureaux de Terrain	30/06/2027

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
			1.1.2 Conduire un diagnostic institutionnel et organisationnel des cadres intercommunaux afin d'évaluer leur niveau de fonctionnalité, les contraintes et les besoins.	Programme - Résilience, Protection, Bureaux de Terrain	31/12/2027
			1.1.3 Identifier les besoins prioritaires en renforcement des capacités des acteurs communaux et intercommunautaires en lien avec la gouvernance locale et la résilience.	Programme - Résilience, Protection, Bureaux de Terrain	30/06/2027
			1.1.4 Cartographier les ressources naturelles, les actifs	Programme - Résilience, Protection, Bureaux de Terrain	30/06/2027

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
			communautaires et les enjeux nécessitant une gestion supra-communale et concertée.		
			1.1.5 Clarifier les mandats, rôles et responsabilités des membres des cadres et appuyer la révision ou l'élaboration des textes de fonctionnement.	Programme - Résilience, Protection, Bureaux de Terrain	30/06/2027
			1.1.6 Appuyer l'élaboration de plans d'action intercommunaux assortis d'indicateurs de suivi, en cohérence avec les objectifs de résilience du Centre de Pays.	Programme - Résilience, Protection, Bureaux de Terrain	30/09/2027

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
			1.1.7 Assurer un appui technique continu, incluant l'animation initiale, le suivi-évaluation et l'accompagnement à la pérennisation des cadres au-delà du cycle du projet.	Programme - Résilience, Protection, Bureaux de Terrain	31/12/2027
Sous-recommandation 1.2 : Renforcer la coordination entre les structures communautaires (comités de gestion, de suivi et de plaintes) en clarifiant leurs rôles et responsabilités, et en créant des espaces de rencontre réguliers pour favoriser les échanges. Parallèlement, former ces structures communautaires sur leurs	Bureau Pays PAM : Unité Résilience – Sous Bureaux, Protection/Genre	D'accord	1.2.1 Renforcer la coordination fonctionnelle entre les comités communautaires en clarifiant leurs rôles et responsabilités, en instaurant des rencontres régulières et en mettant en œuvre des activités de renforcement des capacités pour assurer	Bureau Pays PAM : Unité Résilience – Sous Bureaux, Protection/Genre	30/06/2027

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
fonctions spécifiques aidera à garantir une gouvernance locale fluide, cohérente et efficace. (30/06/2027)			une gouvernance locale harmonisée, inclusive et efficace.		
			1.2.2 Former les partenaires coopérants (CPs) en cascade pour accompagner les comités communautaires (gestion des actifs et des plaintes) et renforcer les capacités des TPMs pour assurer le suivi efficace de cette coordination.	Bureau Pays PAM : Unité Résilience – Sous Bureaux, Protection/Genre	30/06/2027

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
Priorité : Élevée Recommandation 2 : Promouvoir une approche genre transformationnelle (30/06/2027)	Bureau Pays Unité RAM Unité Genre et Protection avec l'appui de l'Unité RAM	D'accord	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
Sous-recommandation 2.1 : Renforcer/systématiser la collecte désagrégée des données par genre, statut de résidence, handicaps, etc., pour une meilleure prise en compte des spécificités de chaque groupe dans les interventions (30/06/2027).	Bureau Pays Unité RAM Unité Genre et Protection avec l'appui de l'Unité RAM	D'accord	2.1.1 La prise en compte du genre, du statut de résidence et du handicap sera systématiquement intégrée et renforcée dans l'élaboration des outils de collecte de données, notamment les questionnaires et les protocoles d'échantillonnage. La collecte des données relatives à ces variables sera effectuée dès les phases de ciblage et	Bureau Pays Unité RAM Unité Genre et Protection avec l'appui de l'Unité RAM	30/06/2027

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
			d'enregistrement des bénéficiaires. La désagrégation des données par genre, statut de résidence, handicap et autres variables pertinentes sera rigoureusement appliquée et analysée à chaque étape du cycle de mise en œuvre et de suivi des projets de résilience		

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
Sous-recommandation 2.2 : Réaliser des diagnostics genre approfondis pour identifier les freins structurels à l'égalité (30/06/2027) .	Bureau Pays Unité RAM Unité Genre et Protection avec l'appui de l'Unité RAM	D'accord	2.2.1 Réaliser des évaluations rapides GESI (genre et inclusion du handicap) pour les domaines et activités de résilience non couverts par l'évaluation de 2025 (création d'actifs, jardins maraîchers, VSLA, AGR, etc.).	Bureau Pays Unité RAM Unité Genre et Protection avec l'appui de l'Unité RAM	30/06/2027
			2.2.2 Intégrer systématiquement les résultats des analyses de genre et d'inclusion dans l'adaptation des approches de mise en œuvre des activités de résilience, afin de garantir une participation équitable et significative.	Bureau Pays Unité RAM Unité Genre et Protection avec l'appui de l'Unité RAM	30/06/2027

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
<p>Priorité : Élevée</p> <p>Recommandation 3 :</p> <p>Optimiser la planification logistique et technique pour améliorer la réactivité et la qualité de la mise en œuvre :</p> <p>Instaurer une planification anticipée des ressources logistiques et techniques, en veillant à la régularité des décaissements et à l'implication précoce des experts sectoriels, afin de renforcer la réactivité et la qualité de la mise en œuvre.</p> <p>(31/12/2027)</p>	<p>Bureau Pays PAM : Unités de Support (Administration et Approvisionnement) et Programme</p>	<p>D'accord</p>	<p>N'est pas applicable</p> <p>3.1 Améliorer la gestion des avances aux partenaires coopérants en révisant les modalités opérationnelles afin d'assurer des décaissements en temps opportun, de solliciter des dérogations si nécessaire pour l'ajustement des montants, et de renforcer les capacités des CPs pour une clôture correcte et rapide des avances.</p>	<p>N'est pas applicable</p> <p>Bureau Pays PAM : Unités de Support (Administration et Approvisionnement) et Programme</p>	<p>N'est pas applicable</p> <p>31/12/2027</p>

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
			3.2 Renforcer la planification et la coordination des achats au niveau des partenaires coopérants en exigeant l'élaboration anticipée des plans d'achats et l'anticipation des besoins financiers, en coordination avec l'Activity Manager et le service financier, afin d'aligner les décaissements sur les délais de mise en œuvre.	Bureau Pays PAM : Unités de Support (Administration et Approvisionnement) et Programme	31/12/2027
			3.3 Améliorer la qualité des achats par le renforcement des capacités des partenaires coopérants	Bureau Pays PAM : Unités de Support (Administration et Approvisionnement) et Programme	31/12/2027

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
			sur les procédures et normes d'acquisition du PAM, en favorisant, lorsque cela est possible et conforme, l'approvisionnement local.		
			3.4 Renforcer la planification technique des activités de résilience du PAM En institutionnalisant l'élaboration de plans techniques détaillés et adaptés au contexte local (calendrier agro-sylvo-pastoral, types d'actifs, normes techniques du PAM) avant le démarrage des activités, en coordination étroite	Bureau Pays PAM : Unités de Support (Administration et Approvisionnement) et Programme	31/12/2027

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
			avec les Activity Managers et les unités techniques du bureau pays, afin d'assurer la qualité, la cohérence et la durabilité des interventions.		
			3.5 Assurer l'implication systématique des experts sectoriels du PAM et partenaires techniques En mobilisant, dès la phase de conception et tout au long de la mise en œuvre, des experts sectoriels (résilience, agriculture, ingénierie, marchés, nutrition, GESI) pour la validation technique des activités, l'appui aux partenaires	Bureau Pays PAM : Unités de Support (Administration et Approvisionnement) et Programme	31/12/2027

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
			coopérants et le suivi qualité, afin de garantir l'alignement avec les standards techniques du PAM et les meilleures pratiques.		
Priorité : Élevée Recommandation 4 : Accompagner la pérennisation des acquis du PIR en renforçant l'intégration des activités dans la planification locale : (i) soutenir les autorités communales dans le processus d'intégration progressive des activités et des actifs du PIR dans leurs plans de développement locaux et leurs budgets (PDSEC) ; (ii) renforcer les capacités des communes en planification budgétaire et la	Bureau Pays PAM : Unité Résilience	Partiellement d'accord	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
	Bureau Pays PAM : Unité Résilience et Sous-bureaux	Partiellement d'accord, mais noter que le PDSEC c'est le mandat PNUD	4.1 Renforcer l'alignement entre les PDSEC et les Plans de Coopération de Projet (PCP) en établissant des mécanismes de coordination et de planification conjointe avec les autres acteurs clés du développement et de la résilience, notamment la GIZ et le PNUD.	Bureau Pays PAM : Unité Résilience et Sous-bureaux	30/06/2027

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
programmation stratégique (30/06/2027)			4.2 Faciliter la mise en relation fonctionnelle entre les communautés et les institutions ayant le mandat d'appui au développement local et à la résilience, en particulier le PNUD et la GIZ, afin de renforcer les synergies, la complémentarité des interventions et la durabilité des actions.	Bureau Pays PAM : Unité Résilience	30/06/2027
Priorité : Moyenne Recommandation 5 : Renforcer la communication sur le processus de ciblage : (i) utiliser des outils de communication simples et adaptés pour expliquer aux	Unité RAM-VAM du Bureau de Pays PAM. Unité Programme du Bureau de Pays PAM, avec l'appui de l'Unité RAM-VAM .	Partiellement d'accord , mais noter que le PDSEC c'est le mandat PNUD ; avec les reformes de RSU on doit attendre la vision de	N'est pas applicable 5.1 Élaborer et diffuser des messages clés harmonisés à destination des communautés afin d'expliquer de manière	N'est pas applicable Unité RAM-VAM du Bureau de Pays PAM.	N'est pas applicable 31/12/2026

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
communautés qui est sélectionné et pourquoi selon chaque type d'aide ; (ii) soutenir l'extension et la mise à jour régulière du Registre Social Unifié (RSU), surtout là où il y a des déplacés, en formant les agents locaux pour garantir des données fiables. (31/12/2026)		gouvernement et de banque mondiale sur l'approche et s'aligner	claire et transparente le processus de ciblage , conformément aux principes d'AAP du PAM.		
			5.2 Former et sensibiliser les partenaires coopérants (CP) à la communication communautaire et à l'utilisation des messages clés pour l'explication du processus de ciblage	Unité Programme du Bureau de Pays PAM, avec l'appui de l'Unité RAM-VAM .	31/12/2026
			5.3 Sensibiliser les communautés à l'enregistrement via les kiosques installés dans leurs localités et assurer le suivi du processus de	Unité Programme du Bureau de Pays PAM, avec l'appui de l'Unité RAM-VAM .	31/12/2026

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
			réforme du Registre Social Unifié (RSU) en vue des prochaines étapes de sa mise en œuvre et de son articulation avec les mécanismes de ciblage du PAM.		
Priorité : Elevée Recommandation 6 : Renforcer la coordination et la synergie entre urgence et développement par la formalisation de plateformes de gouvernance locale : Formaliser des plateformes de gouvernance locale rassemblant humanitaires, autorités étatiques, collectivités et communautés	Bureau Pays PAM : Unité Résilience et Sous-bureaux	D'accord	N'est pas applicable 6.1 Assurer la convergence entre les interventions d'urgence et de résilience au sein du PAM, en intégrant systématiquement les PDI et les réfugiés dans les approches programmatiques et les mécanismes de coordination internes.	N'est pas applicable Bureau Pays PAM : Unité Résilience et Sous-bureaux	N'est pas applicable 30/06/2027

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
<p>pour améliorer la coordination et le suivi. Un cadre officiel de collaboration avec les dispositifs d'urgence (RRM) doit être mis en place pour renforcer la synergie entre urgence et développement (30/06/2027)</p>			<p>6.2 Mener un plaidoyer et une coordination renforcés (à travers des cadres de concertation au niveau local et central) avec les partenaires clés afin de promouvoir la complémentarité des interventions, notamment avec les acteurs humanitaires et de développement pertinents.</p>	<p>Bureau Pays PAM : Unité Résilience et Sous-bureaux</p>	<p>30/06/2027</p>